

Quelle prévention des risques physiques et chimiques pour les sortants de la voie professionnelle ?

En 2017, 9 jeunes sortants de la voie professionnelle sur 10 sont exposés à au moins un risque physique ou chimique sur leur poste de travail, et 6 sur 10 à trois de ces risques ou plus. À l'arrivée sur leur poste de travail, 42 % n'ont pas de formation ou d'information sur la santé et la sécurité, et 36 % n'ont pas d'équipement individuel de protection mis à disposition par leur employeur. Cependant, plus le nombre de risques augmente, plus il y a de prévention et de formation. Pour les jeunes les plus exposés, la prévention et la formation sur les risques encourus sont davantage répandus dans l'industrie, que dans la santé et l'action sociale.

Le plan 2022-2025 pour la prévention des accidents du travail graves et mortels fait de la protection des jeunes et des nouveaux embauchés son premier axe prioritaire. Sont notamment concernés les jeunes sortants de la voie professionnelle¹, qui représentent 4 sortants de formation initiale sur 10 de la génération 2017 (encadré 1).

Une multi-exposition aux risques physiques et chimiques

Plus jeunes et moins diplômés que la moyenne des jeunes sortants de formation initiale, plus souvent ouvriers ou employés, et davantage présents dans l'industrie et la santé (encadré en ligne), les sortants de la voie professionnelle sont, trois ans après leur sortie de formation, fréquemment exposés à des risques professionnels.

Sur leur poste de travail², ils sont exposés aux risques chimiques et physiques. 36 % sont en contact avec des produits dangereux et 33 %

respirent des fumées ou des poussières (graphique 1). 59 % sont concernés par le port de charges lourdes et 64 % par la répétition de la même série de gestes ou d'opérations. 59 % déclarent des risques de blessures et d'accidents. 87 % des sortants de la voie professionnelle encourent au moins un de ces risques, et 58 % trois risques ou plus (tableau 1). L'exposition à au moins trois risques concerne 3 jeunes sortants sur 4 dans l'agriculture, l'industrie et la construction (tableau 1 complémentaire en ligne).

Une prévention et une formation insuffisantes

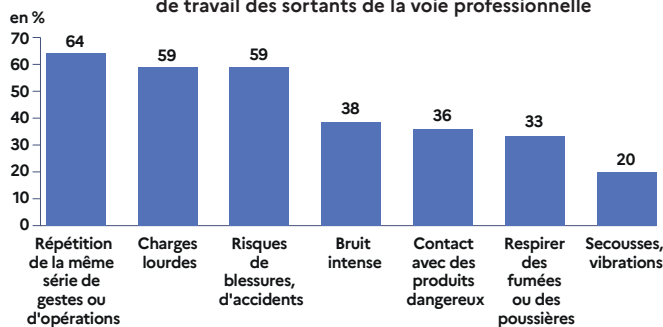
En dépit de cette forte exposition, 28 % des sortants de la voie professionnelle n'ont pas d'informations sur les risques physiques ou chimiques durant leurs études (tableau 1). À l'arrivée sur le poste de travail, 42 % n'ont pas de formation ou d'information sur la santé et la sécurité, 37 % pas de tuteur pour les former et 34 % aucune consigne pour préserver leur santé. Par ailleurs, 36 % n'ont pas d'équipement individuel de protection mis à disposition par leur employeur. Parmi ceux qui en déclarent un, 8 % le jugent insuffisant.

Davantage de prévention et de formation en cas de multi-exposition

Plus les sortants de voie professionnelle sont exposés aux risques physiques et chimiques, plus l'absence d'information durant leurs études est rare (tableau 1) : 44 % des non exposés ne disposent pas d'informations sur les risques encourus, contre 18 % pour ceux exposés à 5 risques ou plus. De même, 49 % des non exposés n'ont pas de formation ou d'information sur la santé et la sécurité à l'arrivée sur le poste de travail, contre 34 % de ceux qui sont exposés à 5 risques ou plus.

L'absence d'équipement individuel de protection fourni par l'employeur diminue fortement avec le nombre de risques d'exposition. La moitié des sortants exposés à 1 ou 2 risques n'en ont pas, contre un sur dix pour ceux exposés à 5 risques ou plus. Néanmoins,

GRAPHIQUE 1 | Risques physiques et chimiques associés au poste de travail des sortants de la voie professionnelle



Lecture : 64 % des sortants de la voie professionnelle sont exposés à la répétition de la même série de gestes ou d'opérations.

Champ : sortants de la voie professionnelle en 2017 et ayant actuellement un emploi salarié ou ayant occupé un emploi qui s'est terminé il y a moins d'un an.

Source : Céreq, enquête 2020 auprès de la Génération 2017.

¹ Leur dernière année de formation les prépare à l'un des diplômes précisés dans l'encadré 2 en ligne.

² L'emploi actuel ou le dernier occupé s'il s'est achevé il y a moins d'un an.

TABEAU 1 | La prévention et la formation selon le nombre de risques et les secteurs d'activités des sortants de la voie professionnelle En%

	Répartition	Absence d'information sur les risques physiques et chimiques durant les études	Absence d'un tuteur pour formation sur le poste de travail	Absence de formation ou information sur la santé et la sécurité à l'arrivée sur le poste	Absence de consignes ou instructions écrites concernant le poste de travail pour préserver la santé	Absence d'équipement individuel de protection fourni par l'employeur	Equipement de protection jugé insuffisant parmi ceux qui en ont déclaré au moins un
Selon le nombre de risques							
Pas de risque déclaré	13	44	40	49	45	62	2
1 à 2 risques déclarés	29	35	37	46	38	51	5
3 à 4 risques déclarés	30	23	38	43	30	29	7
5 risques déclarés ou plus	28	18	37	34	28	14	11
Ensemble	100	28	37	42	34	36	8
Parmi les sortants exposés à trois risques ou plus, selon le secteur d'activité							
Agriculture	3	13	50	55	24	24	7
Industrie	17	18	31	24	9	9	6
Construction	8	16	39	40	5	5	9
Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles	17	23	36	40	27	27	8
Transports et entreposage	6	25	32	24	18	18	7
Hébergement et restauration	10	21	37	42	40	40	8
Santé humaine et action sociale	16	19	46	55	31	31	14
Autres activités de services*	23	23	36	36	19	19	11
Ensemble	100	21	37	38	29	22	9

* Regroupement de secteurs sous-représentés parmi les sortants de la voie professionnelle: liste complète dans le tableau en ligne.

Lecture: 13% des sortants de la voie professionnelle n'ont pas déclaré de risque. Parmi eux, 44% n'ont pas eu durant les études d'information sur les risques physiques et chimiques dans l'environnement professionnel.

Champ et sources: voir Graphique 1.

ENCADRÉ 1 • Les enquêtes sur l'insertion professionnelle des jeunes (Génération)

Depuis 1997, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) pilote un dispositif d'enquêtes sur l'accès à l'emploi des jeunes sortis du système éducatif la même année, quel que soit le niveau ou le domaine de formation atteint, d'où la notion de « Génération ».

La Génération 2017 sur laquelle repose cette étude est la 8^e interrogée, constituée des « primo sortants » de formation initiale entre octobre 2016 et octobre 2017. L'enquête portant sur cette génération a eu lieu du 31 août 2020 au 22 mars 2021, soit environ 3 ans après la fin des études.

parmi ceux qui bénéficient d'une protection, 11% de ceux exposés à 5 risques et plus la trouvent insuffisante contre seulement 5% de ceux exposés à 1 ou 2 risques.

Pour les jeunes les plus exposés, davantage de formation et de prévention dans l'industrie

Les 3 secteurs dans lesquels travaillent le plus fréquemment les jeunes sortants de la voie professionnelle exposés à trois risques ou plus sont le commerce (17% d'entre eux), l'industrie (17%) et la santé humaine et l'action sociale (16%) (tableau 1).

Dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, les risques les plus déclarés par les jeunes, comparativement à l'ensemble des secteurs, sont le port de charges lourdes et la répétition de la même série de gestes ou d'opérations ([tableau 2 complémentaire en ligne](#)). Ils déclarent autant d'absence

de prévention ou de formation que l'ensemble des sortants de la voie professionnelle exposés à 3 risques ou plus (tableau 1), mais ils signalent davantage l'absence d'équipement individuel de protection (+5 points) et, lorsqu'il y en a, ils sont autant à les juger insuffisants (tableau 1).

Les sortants travaillant dans la santé humaine et de l'action sociale sont, plus souvent que dans l'ensemble des secteurs, concernés par le contact avec des produits dangereux, le port de charges lourdes et les risques de blessures ou d'accidents ([tableau 2 complémentaire en ligne](#)). Par rapport aux sortants exposés à trois risques ou plus, ils déclarent plus souvent l'absence de formation ou d'information sur la santé et la sécurité à l'arrivée sur le poste de travail (+17 points) et l'absence de tuteur (+9 points) (tableau 1). Ils signalent aussi plus souvent l'absence d'équipement individuel de protection (+9 points) et, quand il y en a, 14% les jugent insuffisants (+5 points).

Dans le secteur de l'industrie, les principaux risques qui s'avèrent plus souvent encourus qu'en moyenne sur l'ensemble des secteurs sont le bruit intense, les fumées ou poussières et le contact avec des produits dangereux ([tableau 2 complémentaire en ligne](#)). Parmi les sortants exposés à au moins trois risques, ceux travaillant dans l'industrie déclarent moins souvent que la moyenne l'absence de consignes pour préserver la santé (-20 points) et l'absence de formation ou d'information à l'arrivée sur le poste de travail (-14 points) (tableau 1). Ils déclarent également moins l'absence d'équipement individuel de protection (-13 points) et lorsqu'ils en ont, ils les jugent moins fréquemment insuffisants (-3 points). ●

Élodie Rosankis et Marion Duval (Dares)

Directeur de la publication
Michel Houdebine

Directrice de la rédaction
Anne-Juliette Bessone

Secrétaires de rédaction
Thomas Cayet, Laurence Demeulenaere

Maquettistes
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

Mise en page
Dares, ministère du Travail,
du Plein emploi et de l'Insertion

Réponses à la demande
dares.travail-emploi.gouv.fr/contact

Contact presse
Joris Aubrespin-Marsal
joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

dares.travail-emploi.gouv.fr

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.



STATISTIQUE
PUBLIQUE